



## PREMIÈRE RÉUNION DES SIGNATAIRES DU MÉMORANDUM D'ENTENTE SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX DE PROIE MIGRATEURS D'AFRIQUE ET D'EURASIE: 9 AU 11 DÉCEMBRE 2012

La première Réunion des Signataires (RdS1) du Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrants d'Afrique et d'Eurasie (Mde Rapaces) de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) a eu lieu du 9 au 11 décembre 2012 à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Elle a réuni plus de 90 participants, dont les représentants de 22 Signataires et l'Union européenne (UE).

Les Signataires se sont entendus sur: un processus régissant les travaux futurs et les rapports nationaux; la création de l'Unité de coordination du Mde sur les rapaces et du Groupe consultatif technique; la détermination des domaines prioritaires pour aborder les menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie; et l'approbation de la Résolution 10.11 de la CMS sur les lignes électriques et les oiseaux migrants.

Alors que les participants quittaient la réunion, ils exprimaient un sentiment du devoir accompli et faisaient l'éloge du Secrétariat de la CMS pour avoir engagé le Mde sur la bonne voie. Toutefois, les participants étaient également conscients de l'ampleur des défis auxquels sont confrontés les oiseaux de proie migrants. Les Signataires du Mde devront aborder ces défis en développant des stratégies nationales et régionales de conservation et de gestion des rapaces, tout en utilisant le Mde comme un outil de coordination internationale.

### BREF HISTORIQUE DE LA CONSERVATION DES OISEAUX DE PROIE MIGRATEURS D'AFRIQUE ET D'EURASIE SOUS L'ÉGIDE DE LA CMS

Les rapaces sont menacés par les pratiques d'utilisation des terres qui réduisent la disponibilité des proies et les habitats propices à la reproduction, par la pollution, l'empoisonnement, la chasse, la persécution, la capture illégale et le commerce (par exemple, pour la fauconnerie), et par les collisions et les électrocutions avec les lignes électriques aériennes. Bien que les niveaux de chasse, de piégeage et de persécution puissent être en

baisse pour la plupart des espèces, le piégeage du Faucon sacré (*Falco cherrug*) pour la fauconnerie est préoccupant. Concernant les autres espèces, l'empoisonnement accidentel, la persécution, le tir sportif et le piégeage peuvent également être des facteurs clés ou contribuant au déclin des populations ou à la réduction à long terme de l'aire de répartition. Les changements climatiques exacerbent ces problèmes. Les rapaces migrants font face à des défis supplémentaires en matière de conservation car ils ont besoin de réseaux d'habitats adéquats le long de leurs voies de migration.

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la conservation des oiseaux de proie migrants d'Afrique et d'Eurasie sous l'égide de la CMS	1
Compte-rendu de la réunion	2
Questions d'organisation	2
Nouveaux signataires	3
Rapport de l'Unité de coordination intérimaire	3
CdP10 de la CMS: Résultats concernant le Mde	
Rapaces	3
Initiatives de conservation des ICU dans le cadre du Mde Rapaces	3
Examen de la mise en œuvre du Mde et du Plan d'action	4
Questions institutionnelles	5
Groupe de travail sur le Faucon sacré	6
Partenaires coopérateurs	6
Procédures pour la modification du texte du Mde et de ses annexes	6
Questions administratives et financières	6
Séance de clôture	7
Brève analyse de la RdS1	7
Réunions à venir	9
Glossaire	9

Ce numéro du Bulletin des Négociations de la Terre © <enb@iisd.org> a été rédigé par Tanya Rosen et Nicole de Paula Domingos. Version française: Sandra Gagnon - Révision: Louison Dumaine-Laulusa. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du Bulletin sont: la Commission européenne (DG-ENV), le gouvernement des États-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'État américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), et le gouvernement australien. Un soutien général est accordé au Bulletin, au titre de l'exercice 2012, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécial a été fourni par le PNUE/CMS pour la couverture de cette réunion. Le financement pour la traduction du Bulletin en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le Bulletin appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du Bulletin peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

En 2005, une étude d'une année réalisée à la demande du Ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) du Royaume-Uni a révélé que plus de 50 % des populations d'oiseaux de proie migrateurs de la région Afrique-Eurasie affichaient un faible statut de conservation, et que de nombreuses espèces montraient un déclin rapide ou à long terme. Le Royaume-Uni a présenté les résultats de l'étude du DEFRA à la 8<sup>e</sup> Conférence des Parties (CdP 8) à la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS), qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, en novembre 2005. La Résolution 8.12 de la CMS a été adoptée par la CdP8, et exhortait les parties à explorer l'utilité d'élaborer un instrument de la CMS pour promouvoir la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique-Eurasie. Les gouvernements des Émirats arabes unis (E.A.U.) et du Royaume-Uni ont mené conjointement une initiative visant à donner suite à cette résolution.

Une réunion pour déterminer et élaborer une option pour une coopération internationale sur les rapaces migrateurs d'Afrique-Eurasie sous l'égide de la CMS a eu lieu à Loch Lomond, en Écosse, en octobre 2007. Une deuxième réunion des États de l'aire de répartition s'est tenue à Abou Dhabi, aux E.A.U., en octobre 2008, dans le but de négocier et de conclure un Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (le « MdE Rapaces »). Le MdE Rapaces a été conclu et signé par 28 États de l'aire de répartition, le 22 octobre 2008. Il est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2008.

Le MdE Rapaces couvre 76 espèces d'oiseaux de proie et de chouettes et hiboux qui sont présents dans 130 États et territoires de l'aire de répartition. Le MdE compte 40 Signataires (en date du 1<sup>er</sup> octobre 2012) comprenant 39 États de l'aire de répartition et l'UE. Le Secrétariat de la CMS, BirdLife International et l'Association internationale de la fauconnerie et de la conservation des oiseaux de proie sont des partenaires coopérants.

**FAUCON SACRE:** À la neuvième Réunion de la CdP à la CMS, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2008 à Rome, en Italie, la proposition d'inscrire le Faucon sacre à l'Annexe I a été retirée, mais une résolution a été adoptée définissant l'orientation des travaux futurs sur cette espèce, et proposant de l'inscrire lors de la CdP10 à moins que son état de conservation ne s'améliore de façon significative. La CdP10 a accepté: d'inscrire le Faucon sacre à l'Annexe I de la CMS, à l'exclusion de la population en Mongolie; d'établir une action concertée immédiate; et de mettre en place un groupe de travail. La première réunion du Groupe de travail sur le Faucon sacre s'est tenue à Abou Dhabi, aux E.A.U., le 29 mars 2012. Le Groupe de travail a approuvé son Plan de travail pour 2012-14, y compris l'adoption d'un Plan d'action mondial du Faucon sacre.

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

Bert Lenten, Secrétaire exécutif adjoint de la CMS a ouvert dimanche 9 décembre la première Réunion des Signataires du Mémoire d'entente sur la conservation des oiseaux de proie migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (RdS1 du MdE Rapaces) et a souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a remercié l'Agence de l'environnement - Abou Dhabi et le Royaume-Uni pour leur soutien. Notant que 39 pays et l'UE ont signé le MdE Rapaces, il a souligné que c'est le premier MdE de la CMS qui aborde la question des amendements nécessaires pour inscrire de nouvelles espèces et des critères à appliquer. Il a souligné

quelques-unes des menaces qui pèsent sur les rapaces migrateurs dans toute leur aire: des vautours qui meurent en Asie et en Afrique en raison de l'utilisation de médicaments vétérinaires, aux rapaces tués par les chasseurs en Europe et aux faucons de l'Amour (*Falco amurensis*) tués en Inde.

Shaikha Al Dhaheri, Directrice exécutive, Agence de l'environnement - Abou Dhabi, a prononcé un discours au nom de Son Excellence Mohammad Ahmad Al Bowardi, Directeur général, Agence de l'environnement - Abou Dhabi. Elle a souligné l'engagement des E.A.U. pour la conservation des oiseaux de proie, citant leur importance dans la culture et le patrimoine locaux. Elle a souligné que le MdE Rapaces fournit une voie claire ainsi que des occasions de création de réseaux, de renforcement des capacités et de financement. Salim Javed, Directeur, Évaluation et conservation terrestre, Agence de l'environnement - Abou Dhabi, a décrit la situation des oiseaux de proie aux E.A.U. et la recherche en cours, en soulignant: la présence de plus de 450 espèces, dont 44 sont des espèces d'oiseaux de proie; le déclin de 50 % du Faucon concolore (*Falco concolor*) dans l'aire de répartition depuis 1994 et l'impact sur le faucon de l'utilisation des pesticides dans les champs cultivés à Madagascar; et le programme de conservation et de recherche sur le Faucon sacre (*Falco cherrug*) et le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) en Mongolie et en Bulgarie.

Nick Williams, Secrétariat de la CMS, a présenté l'historique du développement du MdE Rapaces. Il a rappelé que le MdE compte 40 Signataires, dont l'Union européenne.

## QUESTIONS D'ORGANISATION

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:** Les délégués ont adopté dimanche l'ordre du jour (Doc.3.1/Rev.1) et le calendrier des travaux (Doc.3.2/Rev.1).

**ÉLECTION DU BUREAU:** Les délégués ont ensuite élu à l'unanimité Colin Galbraith, Vice-président du Conseil scientifique de la CMS (Royaume-Uni), en tant que Président de la réunion et Shaikha Al Dhaheri en tant que Vice-présidente. Le Président Galbraith a remercié tous les participants de l'avoir élu et a souligné que le MdE Rapaces a été un outil majeur pour faire progresser les politiques de conservation, mais il a souligné que la réunion devrait se concentrer sur l'amélioration de ces politiques. Il a signalé les finances, les processus et le groupe consultatif technique en tant qu'éléments clés de l'ordre du jour à traiter, et a demandé aux Parties d'être « flexibles » afin d'offrir une « conjoncture favorable » pour avancer de façon efficace. Le Royaume-Uni a souligné la nécessité de discuter des questions financières. Les Parties ont décidé d'aborder les questions financières avec le Règlement intérieur. Deux groupes de travail ont été créés: l'un sur la procédure, présidé par le Royaume-Uni, qui traiterait des finances et du Règlement intérieur, et l'autre sur le groupe consultatif technique (GCT), présidé par la France.

## COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS:

Concernant les pouvoirs des délégations, il a été convenu que le Secrétariat, en consultation avec le Président et le Vice-président, assumerait cette responsabilité.

**ADMISSION DES OBSERVATEURS:** Le Président Galbraith a présenté dimanche le document CMS/Raptors/MoS1/Doc.7, Annexe I sur l'admission des observateurs, qui a été adopté.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR:** Concernant ce point de l'ordre du jour (CMS/Raptors/MoS1/Doc.4/Rev.2), Nick Williams, Secrétariat de la CMS, a rappelé dimanche que le MdE n'est pas un accord juridiquement contraignant. L'UE

a proposé des modifications mineures sur les règles 4 et 12, qui suggèrent que les organisations régionales d'intégration économique « détiennent » un nombre de voix égale au nombre d'États membres.

Dimanche, les discussions du Groupe de travail (GT) sur la procédure, présidé par Elaine Kendall (Royaume-Uni), ont porté sur le Règlement intérieur et sur quelques modifications apportées au texte actuel, notamment: des amendements au texte du MdE, une proposition permettant aux observateurs d'être membres de groupes de travail; et l'identification et le rôle des partenaires coopérants.

Dans l'après-midi, le GT a achevé sa discussion sur le Règlement intérieur.

Mardi, Elaine Kendall a présenté le rapport du GT, en notant que la discussion sur la procédure a constitué l'essentiel du travail. Elle a souligné la décision du GT de maintenir la section sur les partenaires coopérants dans une annexe séparée. En réponse à une suggestion de la Suisse sur la circulation des documents, le Secrétariat a convenu que les notifications de réunions et les rapports doivent être distribués non seulement aux Signataires, mais aussi aux États de l'aire de répartition. L'Assemblée a ensuite adopté le Règlement intérieur.

#### **Dispositions pour la convocation de Réunions des**

**Signataires:** Le Groupe de travail sur la procédure a abordé ce point (CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.2). Il a proposé: que les Réunions des Signataires aient lieu une fois tous les trois ans, à moins que la RdS n'en décide autrement; et que l'Unité de coordination notifie à tous les Signataires et les États de l'aire de répartition le lieu et les dates de chaque RdS au moins six mois avant la date prévue du début de la réunion. La Réunion a convenu des modalités proposées telles que présentées dans le Règlement intérieur adopté.

#### **NOUVEAUX SIGNATAIRES**

La Somalie a signé le MdE dimanche et lundi le Niger a également signé le MdE. Cela porte le nombre total de Signataires à 42, y compris l'UE.

#### **RAPPORT DE L'UNITÉ DE COORDINATION INTÉRIMAIRE**

Nick Williams a présenté dimanche cinq documents (CMS/Raptors/MoS1/Doc.9 et Annexes I, II, III et IV). Lors de sa présentation du rapport de l'Unité de coordination intérimaire (ICU), il a souligné les principaux développements depuis l'entrée en vigueur du MdE Rapaces en 2008. Concernant le Plan de travail 2012-13, il a signalé: l'espoir d'apporter un soutien aux Signataires dans le développement de leurs stratégies nationales ou régionales de conservation et de gestion des rapaces; sous réserve des résultats de la RdS1 et de la disponibilité des fonds, l'organisation d'ateliers régionaux visant à renforcer les capacités techniques pour l'élaboration de stratégies de conservation des rapaces; le plan pour guider le Groupe de travail sur le Faucon sacre, notamment l'organisation d'un atelier réunissant les parties prenantes en 2013 et la finalisation du Plan d'action mondial sur le Faucon sacre (PAM Faucon sacre) d'ici la fin de l'année 2013; et l'objectif d'établir et de mettre en œuvre le développement d'un Plan d'action international par espèce (ISSAP) pour le Faucon concolore.

La France a noté que le point de contact national pour son pays a été récemment désigné. Le Sénégal s'est enquis de l'assistance technique pour l'élaboration de stratégies nationales. Williams a répondu que sur la base des ressources disponibles

déjà limitées, le financement est alloué aux seuls efforts de coordination internationale, et que par conséquent, les ressources ne sont pas disponibles à ce stade pour soutenir l'élaboration de stratégies nationales.

#### **CDP10 À LA CMS: RÉSULTATS CONCERNANT LE MDE RAPACES**

Bert Lenten, CMS, a présenté dimanche le document CMS/Raptors/MoS1/Doc.10 Annexe I. Il a déclaré que les espèces ne peuvent pas être protégées sans la sauvegarde de leurs écosystèmes. Présentant la Stratégie de renforcement des capacités (2012-2014), financée par l'UE, il a signalé les résolutions de la CdP10 à la CMS et a fait valoir que le Nouveau plan stratégique (2015-2023) devrait intégrer systématiquement les questions relatives à la biodiversité. Il a également noté qu'il devrait établir un lien avec les objectifs d'Aichi pour la diversité biologique, principalement avec l'Objectif 20 sur la mobilisation des ressources, en raison de son importance pour la mise en œuvre de politiques de conservation sur le terrain. Après la présentation, la Hongrie a exhorté les Parties à prendre des mesures en vue de l'inscription d'espèces à l'Annexe 1 pour y inclure, par exemple, le Milan royal. Le rapport a été pris en note.

#### **INITIATIVES DE CONSERVATION DES ICU DANS LE CADRE DU MDE RAPACES**

Nick Williams a présenté dimanche le document sur les initiatives de conservation (CMS/Raptors/MoS1/Doc.11). La Réunion a entendu des exposés sur le Faucon sacre, le Vautour percnoptère et les oiseaux de proie migrateurs de Madagascar.

**ESPÈCE: Faucon sacre:** Le Président Galbraith, Président du Groupe de travail sur le Faucon sacre, a présenté le rapport du Groupe de travail (CMS/Raptors/MoS1/Doc.11.1). Il a fait remarquer que la question de l'utilisation durable est fondamentale et a souligné la nécessité de développer les recherches futures en vue de combler les lacunes existantes. Il a également souligné qu'il est essentiel de faire participer les populations locales. Il a souligné les objectifs du Groupe de travail, y compris le développement du PAM Faucon sacre, et a souligné quelques-uns des objectifs dans le cadre du Plan de travail, tels que le plaidoyer, le suivi et l'évaluation des progrès.

**Vautour percnoptère:** Stoyan Nikolov (Bulgarie) a présenté un compte-rendu sur la « Conservation du Vautour percnoptère le long de la voie de migration de l'Est méditerranéen: les défis au niveau transcontinental ». Il a déploré que l'espèce ait diminué de 50 % au cours des 50 dernières années, citant la persécution, l'empoisonnement et l'électrocution comme principales menaces. Il a également souligné le besoin urgent de clarifier la question de l'aire d'hivernage, d'en apprendre davantage sur l'écologie de l'espèce hors de la période de reproduction, et d'approfondir les connaissances concernant les sites clés et les principales menaces rencontrées par le Vautour percnoptère en Afrique. À cet égard, il a signalé un projet de renforcement des capacités financé par le PNUE au Tchad, au Soudan et en Éthiopie.

**Oiseaux de proie migrateurs de Madagascar:** Lily-Arison Rene de Roland (Madagascar) a présenté le cas des oiseaux de proie, comme le Faucon concolore (*Falco concolor*), à Madagascar et a souligné la nécessité d'une coopération transnationale. Il a évoqué un projet financé par une subvention de 15 000 dollars US utilisés pour la protection et le suivi du



Faucon concolore au cours de la période 2012-2015 par des biologistes omanais et malgaches, projet qui vise à joindre les connaissances et à suivre les déplacements de cette espèce.

**MENACES:** La Réunion a examiné dimanche les menaces pesant sur les oiseaux de proie migrateurs.

**Minimiser le risque d’empoisonnement pour les oiseaux migrateurs:** S’exprimant au nom de Borja Heredia, CMS, Melanie Virtue a traité de la façon de minimiser le risque d’empoisonnement pour les oiseaux migrateurs. Elle a identifié l’empoisonnement au plomb et l’utilisation de pesticides et de médicaments vétérinaires, tels que le diclofénac, comme principales menaces. Virtue a déclaré que la CMS se penche sur l’empoisonnement des oiseaux à travers la mise en place d’un groupe de travail, qui se réunira en 2013 et qui devrait élaborer des lignes directrices sur la lutte contre l’empoisonnement pour adoption à la CdP11 à la CMS en 2014. Elle a conclu que l’empoisonnement est une question difficile et que les agriculteurs font l’objet de fortes pressions pour rester compétitifs et a suggéré que des outils qui prennent en considération les questions relatives aux moyens de subsistance doivent être développés.

**Réseaux électriques:** Sergey Dereliev, Accord sur la conservation des oiseaux d’eau migrateurs d’Afrique-Eurasie (AEWA), a présenté une étude sur les impacts des réseaux électriques sur les oiseaux migrateurs (CMS/Raptors/MoS1/Doc.11.2). Il a souligné que des centaines de milliers d’oiseaux meurent d’électrocution dans la seule région Afrique-Eurasie. Il a noté que l’étude recommande: de développer et de soutenir la collaboration entre les parties prenantes concernées; de définir les priorités, y compris d’identifier les endroits problématiques; d’effectuer des évaluations environnementales stratégiques et des études d’impacts environnementaux appropriées; et d’utiliser les normes techniques les plus avancées pour assurer la sécurité des oiseaux.

**AUTRES INITIATIVES:** Nick Williams a présenté dimanche les initiatives suivantes: Oiseaux migrateurs planeurs (MSB), EURAPMON et EURING.

**Projet MSB:** Markus Kohler, BirdLife International, a présenté le projet MSB, qui vise à protéger les oiseaux planeurs lors de leur migration le long de la Voie migratoire de la Vallée du Rift et de la Mer Rouge. Il a souligné que le MSB est en cours dans 11 pays et protège 32 espèces de rapaces, et que cette voie de migration est la deuxième plus importante au monde, reliant le Moyen-Orient à l’Afrique. Il a également expliqué que le projet est divisé en deux groupes de pays, et cible les secteurs de l’agriculture, de l’énergie, de la chasse, de la gestion des déchets et du tourisme. Reflétant une préoccupation du Pakistan, il a fait observer que le projet fait progresser les meilleures pratiques, en répondant aux critères bancaires de durabilité des bailleurs de fonds. En se fondant sur une étude de cas au Liban, il a fait valoir que la chasse reste l’un des plus grands défis.

**Initiative EURAPMON:** Janusz Sielicki, EURAPMON, a souligné que son organisation cherche à établir un consensus sur les priorités à l’échelle européenne pour le suivi des rapaces, fondé sur un inventaire complet des suivis existants et des besoins des principaux utilisateurs.

**Initiative EURING:** Fernando Spina, Conseiller scientifique de la CMS, a souligné les principaux messages de son exposé présenté lors de l’événement parallèle sur l’Initiative EURING. Dans la présentation intitulée « La valeur des données obtenues à partir de la récupération des bagues pour mettre en œuvre les objectifs du Plan d’action pour la conservation des oiseaux de

proie: une étude de cas sur le Milan noir et le Milan royal », il a discuté de la phénologie de la migration des rapaces. Il s’est centré sur les résultats de EURING, une base de données sur les bagues ornithologiques composée de 38 programmes nationaux de baguage qui a déjà recueilli les données de plus de quatre millions d’oiseaux. Il a expliqué que le programme évalue les causes de mortalité et détermine les zones géographiques critiques où des travaux supplémentaires sont nécessaires. À titre illustratif, il a noté que le problème de l’électrocution de l’espèce Milan noir *Milvus* a augmenté en Allemagne, tandis que le tir a diminué en Europe mais augmenté en Afrique. Il a conclu en espérant qu’une analyse générale de toutes les données sur les rapaces puisse obtenir davantage de soutien, puisqu’il s’agit d’un outil de surveillance efficace.

Les rapports ont été pris en note et les initiatives qui y sont décrites approuvées.

### EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DU MDE ET DU PLAN D’ACTION

**STRATÉGIES NATIONALES ET RÉGIONALES:** Lundi, Nick Williams a présenté le document relatif à ce point (CMS/Raptors/MoS1/Doc.12.1) et le document contenant les réponses reçues de la part des Signataires concernant l’élaboration de Stratégies nationales ou régionales de conservation et de gestion des rapaces (CMS/Raptors/MoS1/Doc.12.1/Annex I/Rev.1). Il a décrit l’historique de l’élaboration des Lignes directrices pour la préparation de stratégies nationales et régionales de conservation et de gestion des rapaces. Notant que ces stratégies constituent la base fondamentale à partir de laquelle mettre en œuvre le plan d’action du MdE Rapaces, il a souligné qu’elles devraient également inclure des objectifs et/ou résultats mesurables. Cependant, Williams a noté qu’à ce jour, aucune stratégie n’a été soumise par les Signataires de l’ICU, l’accord d’origine sur un délai de deux ans étant dépassé par la majorité des Signataires.

Le Tchad a mentionné avoir envoyé sa Stratégie nationale en 2008. Williams a demandé que le document soit soumis à nouveau, car il ne l’avait pas vu. L’UE a souligné ses difficultés à élaborer une stratégie étant donné le nombre d’États qui ont signé le MdE dans l’intervalle et le nombre d’activités qui se déroulent sur une vaste aire géographique. La France s’est interrogée sur la nécessité d’élaborer une stratégie au niveau des pays, suggérant qu’une stratégie à l’échelle européenne serait plus appropriée. La Ligue des États arabes a souligné un atelier qui s’est tenu en Irak, et qui a discuté de la pertinence de la CMS.

Williams a proposé d’offrir des ateliers techniques à l’appui des Signataires qui restent tenus d’élaborer une stratégie. L’Afrique du Sud a également signalé le retard pris dans la préparation de sa stratégie.

La Norvège a signalé son retard dans la mise en œuvre du MdE, mais a souligné que des progrès ont été réalisés. Le délégué a noté que les travaux ont été confiés à un consultant et qu’un projet sera disponible en mars 2013 pour examen et devrait être terminé en mai. Le Sénégal s’est opposé à être soumis à une date butoir pour l’élaboration de la stratégie. Les E.A.U. ont également souligné leur difficulté à respecter le délai, compte tenu de la difficulté posée par l’intégration des activités du MdE avec d’autres obligations.

Le Président Galbraith a exprimé l’espoir qu’un délai raisonnable puisse être de viser une présentation des stratégies dans la prochaine année et demie. La Réunion a accepté. BirdLife International a suggéré d’aborder les délais dans

le cadre des Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de voir si les stratégies relatives au Mde Rapaces pourraient y être intégrées.

La Réunion a pris note des Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales et régionales de conservation et de gestion des rapaces.

#### **RAPPORTS NATIONAUX DES SIGNATAIRES:**

Concernant ce point (CMS/Raptors/MoS1/Doc.12.2), Nick Williams a présenté lundi une mise à jour aux Signataires, en déclarant que les procédures d'établissement des rapports sont essentielles à la mise en œuvre effective des mesures de conservation, y compris le Plan d'action. Il a mentionné la Résolution 10.9 de la CMS sur les stratégies futures, qui appelle à l'harmonisation de l'information.

Sergey Dereliev, AEWA, a examiné les pratiques adoptées pour l'établissement des rapports nationaux dans le cadre de l'AEWA, qui présente une large portée géographique, comprenant 119 pays et couvrant 255 oiseaux dépendant des zones humides. Il a mentionné que, dans le cadre de l'AEWA, les rapports nationaux sont obligatoires pour chaque session ordinaire des Parties contractantes. Concernant le système d'établissement des rapports en ligne (ORS), il a noté la possibilité d'étendre ce processus d'établissement des rapport et a noté le meilleur taux de présentation de rapports au sein des accords de la CMS, d'environ 71 % des Parties.

Au cours de la discussion qui a suivi, le Royaume-Uni a soutenu l'ORS en déclarant que la méthode est facile à utiliser et présente l'avantage de pouvoir informer plusieurs organisations internationales à la fois. L'UE, soutenue par la France, a rappelé que le Mde n'est pas un accord juridiquement contraignant et a remis en question la pertinence de rapports supplémentaires sur des espèces particulières plutôt que sur des « activités ». Dereliev a rappelé que l'établissement de rapports est crucial pour le suivi et a fait remarquer qu'ils constituent le point de départ de la mise en œuvre des politiques.

La Croatie, au nom de l'Union européenne et de ses États membres, a souligné la nécessité de maintenir les rapports simples. Les délégués ont souligné la nécessité de simplifier et d'harmoniser les rapports. Williams a insisté sur l'importance de déterminer un échéancier pour le processus de présentation des rapports.

La Réunion a décidé de simplifier les rapports et d'établir un échéancier.

#### **QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

##### **ÉTABLISSEMENT DE L'UNITÉ DE COORDINATION:**

Nick Williams a présenté lundi le document relatif à ce point (CMS/Raptors/MoS1/Doc.13.1 Rev.1). Il a souligné l'Accord des bailleurs de fonds entre le PNUE et l'Agence de l'environnement - Abou Dhabi, qui a fourni 3,6 millions de dollars US pour financer le fonctionnement du Bureau du PNUE/CMS - Abou Dhabi pour la période de juillet 2009 à juin 2012, et son extension jusqu'en 2015, qui comprend un engagement pris par l'Agence d'un montant similaire pour couvrir le fonctionnement du Bureau du PNUE/CMS - Abou Dhabi pour la période triennale suivante (2015-2018) et au-delà. Williams a également mis en évidence l'offre de l'Agence, au nom des E.A.U., de mettre en place l'Unité de coordination au sein du Bureau du PNUE/CMS - Abou Dhabi. La Norvège, la France et le Royaume-Uni ont accueilli favorablement l'offre, que la Réunion a acceptée.

Les participants ont convenu de mettre en place l'Unité de coordination.

##### **CRÉATION D'UN GROUPE CONSULTATIF TECHNIQUE POUR LE MDE RAPACES:**

Le GT sur le GCT s'est réuni dimanche après-midi sous la présidence de Jean-Philippe Sibley (France). Les délégués ont proposé des amendements concernant les caractéristiques souhaitables des éventuels membres du GCT, notamment: la capacité de travailler en réseau avec d'autres organisations; une expertise reconnue en matière de conservation et de gestion; une expérience de travail avec les rapaces; et du temps disponible pour assumer des responsabilités dans le cadre de l'ordre du jour du Mde Rapaces. Les participants ont accepté. L'AEWA a reconnu la valeur de la contribution des ONG en tant que prestataires de contributions techniques et a préconisé l'inclusion de BirdLife International dans le GCT. Concernant les tâches prioritaires, les participants ont convenu qu'elles pouvaient être identifiées avant la fin de la réunion.

Au cours de la réunion du GT sur le GCT lundi, le Royaume-Uni a présenté les éventuelles priorités pour le GCT intérimaire jusqu'à la deuxième Réunion des Signataires, y compris la révision du contexte de l'Annexe 1 (espèces) et des recommandations, en particulier concernant l'opportunité d'harmoniser les approches entre les accords multilatéraux sur l'environnement (AME). Concernant les domaines de travail potentiels, il a mentionné la révision des menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie; la nécessité de directives sur les mesures visant leur conservation; et le bilan sur les voies de migration et les lacunes dans les connaissances sur les voies de migration. Il a également souligné la nécessité d'améliorer les normes en matière de suivi en fonction des expériences nationales et a noté que le GCT peut conseiller sur la façon d'intégrer les quotas d'exportation nationaux dans les engagements du Mde. Au cours de la discussion qui a suivi, la Hongrie a souligné l'importance de coordonner la collecte et l'échange des données sur les populations de rapaces et les menaces qui pèsent sur elles. BirdLife International a suggéré l'ajout d'indications sur la science du suivi, en particulier en ce qui concerne les menaces qui pèsent sur les rapaces.

La Suisse a proposé l'inclusion de représentants de l'AEWA et du Plan d'action sur les oiseaux terrestres migrateurs d'Afrique-Eurasie, ce qui a été accueilli favorablement à la condition que ces représentants soient autofinancés. L'Association internationale de la fauconnerie et de la conservation des oiseaux de proie a demandé d'inclure les « partenaires coopérants ». Concernant les menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie, David Strout (Royaume-Uni) a rappelé les requêtes des délégués de demander au GCT de s'attaquer aux questions du commerce illégal et de la persécution des oiseaux. En complément d'une demande d'inclusion des « zones de reproduction » émanant du Kazakhstan, Wetlands International a proposé d'ajouter les sites où les oiseaux « ne se reproduisent pas » parmi les voies de migration des rapaces dans la section portant sur la gestion des sites et voies de migration importants.

Mardi en séance plénière, Strout a présenté un compte-rendu sur le mandat du GCT décrivant les principales sections du document. Parmi les recommandations du GCT intérimaire, Strout a noté le nombre de membres du comité désignés, en indiquant que jusqu'à cinq experts pourraient être inclus, ainsi que les membres désignés par les Signataires et BirdLife International. Il a souligné les priorités de la deuxième

Réunion des Signataires du MdE énoncées à l'Annexe 1, qui comprend, entre autres: la révision de la liste des espèces; les recommandations en matière de taxonomie; le travail sur les éléments relatifs aux conseils concernant les menaces pesant sur les oiseaux de proie; l'évaluation des lacunes en matière de connaissances pertinentes; l'examen des menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie et leurs habitats; et les actions envisagées pour favoriser les poursuites judiciaires.

Le Président Galbraith a noté la nécessité de s'assurer que les activités futures soient « rentables ». La Réunion a décidé de créer le GCT et a adopté son mandat.

### **GROUPE DE TRAVAIL SUR LE FAUCON SACRE**

Lundi soir, les participants se sont réunis lors d'une session présidée par Colin Galbraith, Président du Groupe de travail sur le Faucon sacré. Nick Williams a fait une présentation sur le Groupe de travail sur le Faucon sacré, la justification de sa création, notamment la baisse rapide, de 47 %, des populations du Faucon sacré entre 1993 et 2012. Il a souligné les étapes suivantes: des analyses préparatoires et un atelier sur le PAM Faucon sacré menant à l'élaboration du PAM Faucon sacré; la sensibilisation des parties prenantes; et la collecte de fonds pour la mise en œuvre du PAM Faucon sacré. Il a demandé aux participants d'examiner comment ils peuvent s'impliquer dans les travaux préparatoires. L'Arabie saoudite a souligné l'importance de la sensibilisation. Lors de la discussion sur l'utilisation durable, BirdLife International a demandé si la question de l'hybridation doit être soulevée au titre de ce point ou d'un autre. La déléguée a également souligné que la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne) se penche sur la question des oiseaux hybrides.

### **ÉLABORATION DU PLAN D'ACTION MONDIAL:**

Fernando Spina, Conseiller scientifique de la CMS, a souligné les lacunes en matière de connaissances et de couverture géographique et le défi qu'elles représentent pour la mise en œuvre du PAM Faucon sacré. Il a appelé au partage des protocoles d'étude et de suivi pour collecter des données. La Hongrie a souligné que la participation de la Chine et de la Russie serait critique. Williams a fait remarquer qu'il n'y avait aucun progrès à signaler à ce jour sur leur participation éventuelle. International Wildlife Consultants a décrit certaines des activités de recherche et de conservation en cours, notamment le projet de nid artificiel en Mongolie et le projet de réintroduction en Bulgarie.

### **PARTENAIRES COOPÉRANTS**

Nick Williams a présenté lundi le document relatif à ce point (CMS/Raptors/MoS1/Doc.13.4). Notant que le MdE Rapaces compte actuellement plusieurs partenaires coopérants qui pourraient signer le MdE, il a déclaré qu'une procédure souple est nécessaire pour accepter de nouveaux partenaires coopérants. Il a décrit quelques-uns des rôles envisagés pour les partenaires coopérants, y compris: de soutenir et de promouvoir activement la mise en œuvre du MdE et de ses objectifs, et en particulier, le Plan d'action; et d'envisager d'établir des plans de travail ou projets conjoints ou collaboratifs avec les Signataires et/ou l'Unité de coordination. La Norvège a noté que le Groupe de travail sur la procédure a examiné le Règlement intérieur concernant les partenaires coopérants.

Mardi, en séance plénière, le Groupe de travail sur la procédure a présenté la proposition d'aborder la question des partenaires coopérants dans une annexe au Règlement intérieur.

La Réunion a convenu d'une procédure pour accepter de nouveaux partenaires coopérants et de traiter la question dans une annexe au Règlement intérieur.

### **PROCÉDURES POUR LA MODIFICATION DU TEXTE DU MDE ET DE SES ANNEXES**

Nick Williams a présenté mardi le document CMS/Raptors/MoS1/Doc.13.3. Il a ensuite invité BirdLife International à présenter une mise à jour des données scientifiques qui sous-tendent le MdE en 2012. Vicky Jones, BirdLife International, a présenté les principales questions qui seront examinées par le MdE Rapaces, demandant aux Signataires d'observer l'évolution rapide des données, qui doivent être continuellement mises à jour. Elle a réitéré l'engagement de BirdLife International envers le MdE Rapaces, soulignant que la surveillance des sites est cruciale pour la conservation, et elle a offert de partager des méthodes d'évaluation.

Au cours de la discussion qui a suivi, la Hongrie a attiré l'attention sur NATURA 2000 dans l'UE et la France a fait remarquer la distinction, à des fins de politiques de conservation, entre extinction et déclin rapide. Jones a confirmé l'importance de cette observation et a souligné qu'une attention moindre a été accordée au déclin des populations. Le Secrétariat a félicité BirdLife International pour son travail efficace dans l'identification de priorités pour le GCT.

La Réunion a adopté la procédure décrite dans le Règlement intérieur pour modifier le texte du MdE Rapaces et ses annexes.

### **QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

Lundi matin, le Groupe de travail sur la procédure a examiné le rapport sur la situation financière actuelle et le financement futur (CMS/Raptors/MoS1/Doc.14.1). Le Secrétariat a souligné que le montant promis pour la période triennale suivante, se terminant en 2018, n'était assuré qu'une fois reçu. Concernant l'établissement d'un Programme de petites subventions dans le cadre du MdE Rapaces, le Royaume-Uni a suggéré de s'inspirer des expériences d'autres instruments de la CMS, tels que l'AEWA. Toutefois, la déléguée a noté que le fait de l'établir maintenant pourrait être prématuré compte tenu des autres priorités institutionnelles.

Mardi, Nick Williams a présenté le document sur la situation financière actuelle et le financement futur (CMS/Raptors/MoS1/Doc. Doc.14.1 et Annexes I, II, III et IV), en soulignant que le but du rapport est d'inviter les Signataires à identifier d'éventuelles sources de financement supplémentaires pour accroître les ressources disponibles pour l'Unité de coordination afin d'apporter un soutien accru à la mise en œuvre du Plan d'action du MdE Rapaces. Il a également souligné la possibilité d'envisager la création d'un Programme de petites subventions dans le cadre du MdE Rapaces.

Le Royaume-Uni a présenté un compte-rendu des travaux du Groupe de travail sur la procédure en matière de financement. La déléguée a noté que le Groupe de travail recommande: un système de contributions qui seraient « volontaires et *ad hoc* » et non pas « volontaires et établies »; des approches bilatérales pour traiter les projets urgents; et de travailler avec le GCT pour développer une procédure permettant d'établir et d'administrer un Programme de petites subventions lors



de la Rds2. Les participants à la réunion ont accepté les recommandations du GT avec quelques modifications et commentaires, notamment: la proposition formulée par la Suisse d'étudier d'éventuelles contributions financières à travers le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les Conventions de Rio pour soutenir le développement de stratégies nationales; et le commentaire de l'Afrique du Sud sur le fait que des options pour les deux contributions, « volontaires et *ad hoc* » et « volontaires et établies », devraient être fournies.

**PROGRAMME DES PETITES SUBVENTIONS DE LA CMS:** Christiane Roettger, Secrétaire de la CMS, a présenté le Programme de petites subventions, en soulignant son objectif de stimuler le développement et la mise en œuvre d'actions concertées et de coopération au titre de la CMS. Elle a noté: que toutes les espèces inscrites aux annexes de la CMS satisfont aux conditions de financement; et que les projets doivent être axés sur la conservation sur le terrain, le renforcement des capacités et la sensibilisation.

Citant la fausse idée selon laquelle la conservation ne contribue pas à la science, Fernando Spina, Conseiller scientifique de la CMS, a souligné que les projets financés par la CMS produisent souvent des articles scientifiques. Concernant le recours au Programme de petites subventions pour des projets liés aux rapaces, la Norvège et la France ont souligné l'importance de financer des projets axés sur l'écologie des espèces de rapaces.

La Réunion a noté différentes possibilités de financement supplémentaire et a décidé de retarder la mise en place d'un Programme de petites subventions dans le cadre du MdE Rapaces.

### **SÉANCE DE CLÔTURE**

Mardi, le président Galbraith a présenté un résumé oral des principaux résultats de la réunion, qui comprennent:

- un processus convenu sur les travaux futurs et l'établissement des rapports nationaux;
- la création de l'Unité de coordination et du GCT;
- l'identification des domaines prioritaires pour faire face aux menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie; et
- l'approbation de la Résolution 10.11 de la CdP10 à la CMS sur les lignes électriques et les oiseaux migrateurs.

Il s'est enquis de candidats potentiels pour accueillir la prochaine réunion du MdE, mais aucune décision sur la date et le lieu n'a été prise.

L'Afrique du Sud a souligné que plus de 50 % des populations d'oiseaux migrateurs montrent une baisse significative, due principalement à des actions d'origine anthropique. Compte tenu des menaces croissantes, la déléguée a appelé à une plus grande intégration du MdE avec les SPANB, qui devraient tirer parti du mécanisme de financement approprié du FEM.

Dans son discours de clôture, le Secrétaire de la CMS a mis l'accent sur les deux nouveaux Signataires, la Somalie et le Niger, sur la création d'une Unité de coordination et d'un GCT et sur la continuité du financement des E.A.U. Il a remercié le pays hôte, notamment l'Agence de l'environnement - Abou Dhabi, et le soutien financier du Royaume-Uni.

Le Président Galbraith s'est dit satisfait de l'excellent rythme de travail et a remercié tous les participants, soulignant que les faucons peuvent « lier les cultures ». La réunion s'est clôturée à 12h35.

### **BRÈVE ANALYSE DE LA RDS1**

Dans son discours de clôture de la réunion, le Président Colin Galbraith a rappelé que les faucons « lient les cultures ». Guidés par la volonté commune de conserver un groupe d'espèces de grande valeur, les Signataires et observateurs à la première Réunion des Signataires du Mémorandum d'entente pour la conservation des espèces d'oiseaux de proie migrateurs (MdE Rapaces) ont foncé sur l'ordre du jour, décrit par certains comme « léger et convivial ». Selon les termes de nombreux participants, la première Réunion du MdE Rapaces représente une étape importante vers le renforcement du cadre pour la conservation des espèces d'oiseaux de proie migrateurs. Deux des résultats perceptibles, la mise en place d'une Unité de coordination, qui n'est désormais plus « intérimaire », et du Groupe consultatif technique (GCT), équipent le MdE Rapaces des outils nécessaires pour devenir le catalyseur de la coordination internationale et pour aborder les questions urgentes de conservation.

Cette analyse examine brièvement l'importance de cette réunion et du MdE Rapaces dans le cadre de la panoplie d'instruments de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS). L'analyse se penche également sur le rôle du MdE dans la lutte contre plusieurs menaces qui pèsent sur les oiseaux de proie migrateurs.

### **CERTAINS S'ENVOLENT, D'AUTRES SE POSENT**

Contrairement à d'autres instruments de la CMS, tels que le MdE sur le cerf de Boukhara, le MdE Rapaces a connu une période de « dormance » relativement brève depuis son entrée en vigueur en 2008. De nombreux participants ont noté que cette réunion « aurait dû avoir lieu plus tôt », mais le départ inattendu du précédent gestionnaire des politiques et certaines difficultés administratives ont provoqué les retards notables. Toutefois, l'inscription des Faucons kobez et sacre, ainsi que la mise en place du Groupe de travail sur le Faucon sacre à la CdP10 à la CMS en 2011, ont réinsufflé un sentiment d'urgence et un élan pour agir. Les Signataires œuvrent maintenant à rester sur la bonne voie et les participants ont le sentiment que « les délégués qui sont venus à cette réunion sont engagés ». De plus, le financement obtenu de l'Agence de l'Environnement - Abou Dhabi assure désormais un certain niveau de durabilité pour ce MdE.

Ceci est particulièrement important pour l'itinéraire de migration de la CMS, étant donné que la panoplie d'instruments de la Convention s'est considérablement élargie. Ce champ d'application s'élargissant a incité les Parties à la CMS à adopter la Résolution 10.16 à la CdP10 pour les guider sur le moment et la façon de mettre en place de nouveaux instruments. La Résolution 10.16, intitulée « Priorités pour les Accords de la CMS », énumère les critères qui doivent être pris en considération lors de l'élaboration des propositions de nouveaux instruments. Les critères incluent: la justification de la nécessité d'un nouvel instrument, fondée sur une analyse des besoins et des lacunes dans les dispositions actuelles relatives à la conservation; la capacité de la proposition à délivrer un mandat existant particulier d'une CdP à la CMS ou de toute autre initiative existante de la CMS; les implications financières de la proposition, et le plan de financement envisagé de l'instrument; et le fait que l'instrument constitue la seule option ou que des alternatives existent telles que l'extension d'un instrument existant. Cependant, non seulement les nouveaux instruments proposés doivent-ils passer le « test » des critères de la Résolution 10.16, mais même les instruments

adoptés avant l'adoption de la Résolution 10.16 sont revisités à la lumière de la Résolution. Le consensus dans les couloirs était que le MdE Rapaces a réussi le test.

Ce scénario diffère de celui de la réunion sur le Plan d'action de la Voie de migration d'Asie centrale (CAF), qui s'est tenue immédiatement après la réunion du MdE Rapaces à Abou Dhabi. Dans le cas de la CAF, la Résolution 10.16 demande aux Parties d'envisager une éventuelle nouvelle « voie de migration »: qui consiste soit à étendre la zone géographique de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) pour couvrir toute la région de la CAF et à intégrer le Plan d'action des oiseaux d'eau de la CAF dans le cadre de l'Accord, soit à mettre en place un tel plan d'action en tant que cadre indépendant à l'extérieur de la CMS.

Dans l'ensemble, la RdS1 a confirmé la nécessité d'un cadre global pour la conservation des oiseaux de proie migrateurs. Certains ont fait remarquer que les Signataires ne seront en mesure d'évaluer les progrès réels dans la lutte contre les lacunes en matière de conservation sur le terrain que lors de la prochaine réunion du MdE, dont la tenue n'est pas encore fixée, puisque la RdS1 a essentiellement porté sur les questions procédurales et institutionnelles. Alors que le MdE Rapaces est en plein essor, la CAF s'est accordé une brève pause sur une aire de repos le long de sa voie de migration.

### LES DÉFIS SE DRESSENT

« La cartouche, comme un agent mortel, est un produit parfait de la chimie industrielle... Le faucon, comme un agent mortel, est la fleur parfaite de cette alchimie encore tout à fait mystérieuse – l'évolution... Aucune machine construite par l'homme ne peut, ou ne sera jamais en mesure de synthétiser cette coordination parfaite de l'œil, du muscle, et de l'aileron alors qu'il fonde sur sa proie », écrit Aldo Leopold dans *Sand County Almanac*, lorsqu'il décrit les faucons et l'art de la fauconnerie. C'est ce produit parfait de la chimie industrielle, la cartouche et le plomb qu'elle contient, qui a émergé comme l'une des principales menaces pour les oiseaux de proie migrateurs, en particulier en Europe. Dans un rapport sur les options stratégiques pour les voies de migration des oiseaux migrateurs, le Groupe de travail sur les voies de migration reconnaît l'importance de l'élimination de l'utilisation de la grenaille de plomb, notamment, mais pas exclusivement, dans les zones humides et les plans d'eau, de la réduction de l'impact du plomb existant dans l'environnement, et du travail avec la communauté des chasseurs et les décideurs politiques afin de s'assurer que l'utilisation du plomb est éliminée progressivement dans le monde entier. Le Conseiller scientifique de la CMS a ajouté que les chasseurs et les consommateurs de gibier chassé avec des cartouches à plomb présentent également des risques, citant la littérature révisée par des pairs.

Mais ce ne sont pas là les seules menaces rencontrées par les oiseaux migrateurs sur leurs voies de migration.

Le document préparé par l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces sur le conflit entre les oiseaux migrateurs et les réseaux électriques, indique que de nombreuses espèces d'oiseaux de proie sont particulièrement exposés à l'électrocution en raison de leur habitude d'utiliser, de façon sélective, les structures de réseaux électriques pour se percher, stationner et nicher. La Réunion a reconnu l'urgence de cette question et a approuvé la Résolution 10.11 de la CdP à la CMS sur les lignes électriques et les oiseaux migrateurs et a encouragé les Signataires et les États de l'aire de répartition à adopter des directives sur la réduction des lignes aériennes. Par exemple, un participant a cité le cas de

lignes électriques au Soudan qui continuent de causer la mort de vautours percnoptères, provoquant d'importantes réductions de populations.

Parmi les autres menaces sérieuses figure l'empoisonnement par le diclofénac. Comme illustré par une présentation de la CMS, trois espèces de vautours endémiques sont menacées d'extinction suite à des baisses dramatiques de leurs populations en Asie du Sud, en raison d'une exposition au diclofénac, un médicament vétérinaire souvent présent dans les carcasses de bétail dont ils se nourrissent. Malgré l'interdiction des formulations vétérinaires contenant du diclofénac en 2006, les formulations humaines sont encore utilisées illégalement.

Certains participants ont souligné que l'utilisation d'un autre médicament, le méloxicam, serait une alternative sûre, puisqu'il est peu toxique pour les vautours et représente donc une solution possible pour réduire sensiblement la mortalité dans le sous-continent indien. Cependant, bien que déjà sur le marché, ajoutent-ils, son coût plus élevé en fait une option limitée.

### S'ENVOLER DANS LE CIEL BLEU

« En outre, le faucon, à la moindre erreur dans la technique de manipulation, peut soit « s'approprier »... soit s'envoler dans le ciel bleu », poursuit Léopold. La fauconnerie moderne fait dorénavant l'objet d'un examen attentif pour son impact sur les populations sauvages d'oiseaux de proie. Traditionnellement, les faucons étaient relâchés dans la nature sur leurs lieux de reproduction d'origine après chaque saison de chasse. Les faucons sauvages qui « s'envolent dans le ciel bleu », intentionnellement ou non, par exemple grâce à des programmes de libération de faucons dans les E.A.U., réintègrent généralement leurs parenté sauvage; mais la plupart des faucons utilisés en fauconnerie moderne sont des hybrides, souvent entre un Faucon sacré et un Faucon gerfaut, comme les participants ont eu l'occasion de le constater sur place à l'hôpital des faucons d'Abou Dhabi. Qu'ils soient libérés intentionnellement ou non, a souligné BirdLife International, l'introgression génétique artificielle dans des populations de faucons sauvages indigènes, représente une menace, en particulier pour le Faucon sacré. Cette préoccupation a déjà été abordée par la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne), mais de nombreux participants considèrent que le MdE Rapaces est un terrain propice à la poursuite des discussions sur ce sujet, puisque le texte du MdE Rapaces appelle à des mesures appropriées pour empêcher l'introduction d'espèces non indigènes d'oiseaux de proie, y compris d'hybrides, dans les cas où cela aurait un effet négatif sur la conservation de la biodiversité indigène. Bien que l'impact des hybrides sur la génétique des populations de faucons sauvages ne soit pas connu, certains participants suggèrent que le principe de précaution devrait être adopté, comme cela a été le cas pour d'autres oiseaux menacés par des espèces d'oiseaux invasives. À cet égard, un scientifique de BirdLife International a cité l'appel paneuropéen de la Convention de Berne à éradiquer le Canard roux, une espèce invasive, qui menace la survie de l'Érismature à tête blanche.

### LA FUITE EN AVANT: ABORDER LES « TROUS NOIRS » ET COMBLER LES LACUNES

Un membre du Secrétariat de la CMS a souligné, et ses propos ont été repris par certains participants à la réunion du Groupe de travail sur le Faucon sacré, qu'il est fondamental d'aborder les « trous noirs », les pays comme la Chine et la Russie, qui sont



d'importants lieux de reproduction et voies de migration. En outre, ces pays font également partie de la région où la majeure partie des captures illégales de faucons passe inaperçue.

En raison de tous les défis exposés, les participants ont reconnu l'importance d'une action coordonnée et d'une communication efficace pour aborder les menaces de manière holistique. Par exemple, certains ont observé que des données complètes sur l'ampleur du commerce illégal de l'une des espèces phares, le Faucon sacré, ne sont pas disponibles. Ils espéraient que cette lacune fasse partie de celles que le Groupe de travail sur le Faucon sacré, créé lors de la CdP10, sera en mesure de combler, alors que le Groupe de travail élabore le Plan d'action mondial.

Les participants quittant la réunion, bon nombre d'entre eux se dirigeant vers la réunion de la CAF, ont résumé les défis qui demeurent comme suit: trouver un financement pour combler le manque de moyens et de temps de quelques Signataires pour élaborer leurs stratégies nationales; collecter davantage de données; et prendre des décisions éclairées et fondées sur des principes scientifiques solides. D'autres ont ajouté à cela l'importance de mesurer l'impact et la durabilité des activités de conservation, telles que les programmes de nids artificiels et de réintroduction, en engageant des experts indépendants pour réduire les biais.

Une partie du Secrétariat de la CMS qui a volé depuis Bonn pour aider à l'organisation de la réunion, a été surprise de la facilité avec laquelle un consensus s'est dégagé sur les points abordés. Certains participants ont fait remarquer que la direction enthousiaste de Nick Williams et sa connaissance des rapaces couvrant 50 pays ont insufflé beaucoup d'espoir dans le processus et la confiance que ce MdE peut voler haut.

## RÉUNIONS À VENIR

**IPBES 1:** La première session plénière de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a pour objectif de s'entendre sur les règles de procédures en suspens concernant les réunions de la plateforme, d'envisager d'autres règles de procédure pour la plateforme, de procéder à l'élection des membres du Bureau et du Groupe d'experts multidisciplinaire, et de s'entendre sur les prochaines étapes grâce auxquelles le programme de travail de l'IPBES pourra devenir opérationnel. Les consultations régionales et des parties prenantes auront lieu un jour avant la réunion, le dimanche 20 janvier 2013. **dates:** 21-26 janvier 2013 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat du PNUE **téléphone:** + 254-20-762-5135 **courriel:** ipbes.unep@unep.org **www:** <http://www.ipbes.net/plenary/ipbes-1.html>

**CdP 16 à la CITES:** La 16<sup>ème</sup> réunion de la Conférence des Parties à la CITES se tiendra en mars 2013. Le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention sera célébré lors de la CdP. **dates:** 3-14 mars 2013 **lieu:** Bangkok, Thaïlande **contact:** Secrétariat de la CITES **téléphone:** +41-22-917-81-39 /40 **télécopie:** +41-22-797-3417 **courriel:** [info@cites.org](mailto:info@cites.org) **www:** <http://www.cites.org/eng/cop/16/prop/index.php>

**Troisième Réunion des Signataires du Protocole d'entente du PNUE/CMS sur la population centre-européenne de la Grande outarde:** Le Symposium scientifique sur la Grande outarde et la troisième Réunion des Signataires du Protocole d'entente de la CMS sur la conservation et la gestion de la population centre-européenne de la Grande outarde (*Otis tarda*) aura lieu pour faire progresser les mesures de conservation de cette espèce. **dates:** 8-12 avril 2013 **lieu:** Szarvas, Hongrie

**contact:** Melanie Virtue, Secrétariat de la CMS **téléphone:** +49-228-815-2401 **télécopie:** +49-228-815-2449 **courriel:** [mvirtue@cms.int](mailto:mvirtue@cms.int) **www:** [http://www.cms.int/species/otis\\_tarda/otis\\_tarda\\_meetings.htm](http://www.cms.int/species/otis_tarda/otis_tarda_meetings.htm)

**CdP 12 à la CDB:** La douzième Réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique devrait avoir lieu au second semestre 2014. La septième réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques et la première réunion de la Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties au Protocole de Nagoya relatif à l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation seront également organisées. **dates:** à préciser **lieu:** République de Corée **contact:** Secrétariat de la CDB **téléphone:** +1-514-288-2220 **télécopie:** +1-514-288-6588 **courriel:** [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int) **www:** <http://www.cbd.int>

**CdP 11 à la CMS:** La prochaine réunion de la Conférence des Parties à la CMS aura lieu lors du troisième trimestre 2014. **dates:** à préciser **lieu:** Paraguay **contact:** Secrétariat du PNUE/CMS **téléphone:** +49-228-815-2401 **télécopie:** +49-228-815-2449 **courriel:** [secretariat@cms.int](mailto:secretariat@cms.int) **www:** <http://www.cms.int/>

**Sixième Réunion des Parties (RdP 6) à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA):** Les dates et le lieu de la RdP 6 à l'AEWA seront décidés par le Comité permanent de l'AEWA. **dates:** 2015 **lieu:** à préciser **contact:** Secrétariat de l'AEWA **téléphone:** +49-228-815-2414 **télécopie:** +49-228-815-2450 **courriel:** [aewa@unep.de](mailto:aewa@unep.de) **www:** <http://www.unep-aewa.org/>

## GLOSSAIRE

AEWA	Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie
CdP	Conférence des Parties
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
E.A.U.	Émirats arabes unis
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GCT	Groupe consultatif technique
GT	Groupe de travail
ICU	Unité de coordination intérimaire
MdE Rapaces	Mémorandum d'entente sur les rapaces
PAM Faucon sacré	Plan d'action mondial sur le Faucon sacré
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RdS1	Première réunion des Signataires
SPANB	Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité